

Question écrite

no 2897

Quelle politique en matière de plan sectoriel éolien ?

Le 28 septembre 2015, le Gouvernement jurassien a mis en consultation publique les fiches révisées du plan directeur cantonal relatives à l'énergie éolienne.

Depuis lors, la population jurassienne n'a plus eu de nouvelles sur le développement de l'énergie éolienne dans le canton.

Cependant sur le site officiel de swissgrid, www.stiftung-kev.ch, nous constatons qu'au 1^{er} janvier 2017 la situation du canton du Jura quant aux demandes de Rétribution à Prix Coûtant (RPC) se présentait ainsi :

4 éoliennes réalisées touchent la RPC

25 éoliennes ont reçu une décision positive

10 éoliennes figurent sur une liste d'attente

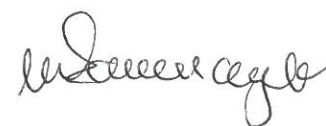
Dès lors, nous nous permettons de poser les questions suivantes au Gouvernement :

1. Quelles sont ^{les} 4 éoliennes qui touchent des subsides RPC ?
2. Quelles sont 25 éoliennes qui ont reçu une décision positive de la part de la RPC ?
3. Quelles sont les 10 projets d'éoliennes qui figurent sur la liste d'attente de la RPC ?
4. Comment le Gouvernement peut-il expliquer le fait que 35 demandes de subsides RPC ont été déposées à la Stiftung-ker alors que la procédure parlementaire n'a pas encore été close et que le Parlement jurassien ne s'est pas du tout prononcé sur ce sujet très sensible ?

Nous vous remercions de vos réponses.

Au nom du groupe PCSI

Jean – Daniel Tschan



Delémont, le 29 mars 2017.







